



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana - Fahafahana – Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

**PROJET DE MISE EN VALEUR ET DE PROTECTION
DES BASSINS VERSANTS AU LAC ALAOTRA
(BV ALAOTRA)**

Document de travail BV lac n° 6

**Méthodologie d'analyse des causes de non-remboursement des
crédits à caution solidaire**

Maud Oustry, Eric Penot et Betty Wampfler

Novembre 2008

SOMMAIRE

Sommaire	2
Introduction	3
1 Contexte et problématique	4
1.1 Contexte	4
1.1.1 La région du Lac Alaotra	4
1.1.2 Le projet BV Lac.....	5
1.1.3 Les SCV	6
1.1.4 Des crédits pour adopter l'innovation technique.....	7
1.2 Problématique.....	8
2 Méthodologie de l'étude.....	10
2.1 Présentation de la méthodologie	10
2.2 Une combinaison de plusieurs outils.....	21
2.3 De la théorie à la pratique	22
3 Principaux résultats de l'étude	24
Conclusions	31

INTRODUCTION

Le financement des exploitations agricoles familiales a toujours été complexe, par la nature risquée des activités agricoles qui dépendent de facteurs externes, par leur saisonnalité qui induit la concentration des revenus à un moment de l'année, par la difficile mobilisation de l'épargne et par l'interdépendance des différents budgets d'un ménage. Face à ces contraintes, le secteur de la microfinance tente de répondre au mieux à cette demande spécifique, peu prise en charge par le secteur bancaire classique.

Au Lac Alaotra, à Madagascar, le secteur bancaire comme celui de la microfinance sont présents pour financer les activités agricoles de la région centrées essentiellement sur la riziculture. Les techniques innovantes de culture proposées par le projet BV Lac, ont également fait l'objet de crédits pour faciliter leur adoption par les groupements de paysans.

En 2007, face à un important problème de non remboursement de ces crédits, une étude du fonctionnement des systèmes de microfinance a été menée dans la région du Lac Alaotra à Madagascar. Elle met en évidence les dysfonctionnements du système de financement et analyse les causes de non-remboursement des crédits contractés par les groupements de paysans. Ces travaux sont présentés intégralement dans le mémoire : *« Analyse des causes de non-remboursement des crédits au lac Alaotra, à Madagascar. Quelles implications pour les groupements de crédit à caution solidaire, les institutions financières et le projet BV lac ? »*. Maud Oustry, 2007.

Le présent document s'intéresse à la méthodologie élaborée pour cette étude sur le crédit. En effet, son originalité réside dans l'utilisation d'une combinaison d'outils, déjà éprouvés dans de nombreuses études mais de façon séparée. Il semble donc intéressant de présenter cette méthodologie de façon détaillée, afin qu'elle puisse servir à d'autres études de thématiques similaires.

Les projets de développement rural sont souvent confrontés aux difficultés du financement d'innovations techniques ; les problèmes de non remboursement des crédits et l'endettement des paysans étant malheureusement choses fréquentes. Dans ce cadre, la mise en œuvre de cette méthodologie permettrait de détecter les sources de non remboursement pour ensuite formuler des recommandations importantes pour améliorer le système de financement. En effet, elle se propose d'analyser le contexte historique, de tester la fiabilité du système de crédit à caution solidaire, et de réaliser une analyse économique des exploitations agricoles et d'évaluer leurs capacités de remboursement.

Donc en prenant soin de l'adapter aux différentes situations, cette méthodologie peut être utilisée dans d'autres études pour appréhender les difficultés de financement et proposer des solutions pour y remédier.

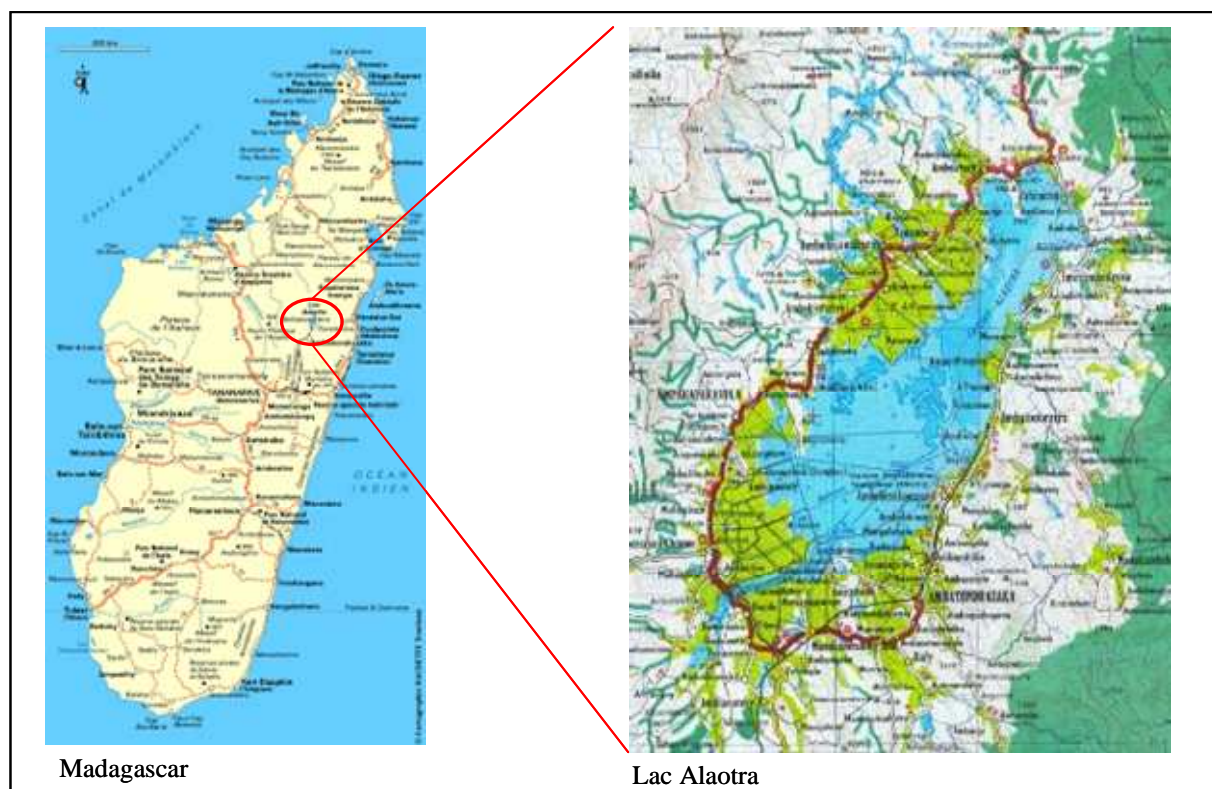
L'organisation du présent document de travail est la suivante : après un bref rappel du contexte de l'étude au lac Alaotra et de sa problématique, la méthodologie sera décrite en détails en prenant soin de citer les outils utilisés et de mettre en évidence les difficultés rencontrées lors de leur application. Ces détails ont pour but de faciliter l'adaptation de cette méthodologie à d'autres situations. Elle sera ensuite illustrée par la présentation des principaux résultats de l'étude du lac Alaotra, pour aboutir aux conclusions.

1 CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

1.1 CONTEXTE

1.1.1 La région du Lac Alaotra

Le Lac Alaotra se situe dans la région du Moyen Est, dans la province autonome de Toamasina, au Nord-Est de la capitale Antananarivo, à environ 250 km de celle-ci. La sous-division Alaotra comprend les trois communes d'Ambatondrazaka, Amparafaravola et Andilamena pour une superficie totale de 18 965 km² (Ministère de l'agriculture malgache, 2001).



Géographie : A 250 km d'Antananarivo, province autonome de Toamasina, Région du Moyen Est.

Altitude : 700m à 1500m

Superficie : 18 965km² (zone du lac Alaotra), 182 km² (lac Alaotra)

Démographie : 670 000 habitants dont près de 130 000 urbains en 2005. Taux de croissance : 4,2%/an

Principales communes : Ambatondrazaka, Amparafaravola, Andilamena

Production de paddy : 300 000t de paddy /an (9% de la production nationale)

L'importante superficie du lac -182km²- fait de lui le plus grand lac de Madagascar. Sa région est une vaste zone de plaines entourée par un ensemble de collines ou *tanety* culminant entre 1100 et 1500m d'altitude et caractérisé par un processus d'érosion assez agressif, les *lavaka*.

Une seule piste relie le lac à la capitale, et en saison des pluies celle-ci peut-être difficilement praticable. Malgré cet enclavement certain, le lac Alaotra a toujours attiré les populations par son fort potentiel de production rizicole. Aujourd'hui encore l'immigration se poursuit à un rythme soutenu et, conjugué à un fort taux de natalité, ce phénomène explique le

taux de croissance démographique de l'ordre de 4,2 % par an depuis une vingtaine d'années, bien supérieur à la moyenne nationale (autour de 2,7 %) (Wilhelm et Ravelomanantsoa 2006).

A partir du XXème siècle, le gouvernement malgache souhaite faire de l'Alaotra le « grenier à riz de Madagascar », et investit dans d'importants travaux d'aménagement rizicole. Ces aménagements font que la région du Lac Alaotra est aujourd'hui l'une des principales zones rizicoles de Madagascar, avec plus de 100.000 ha de rizières dont 30 000 ha de périmètres irrigués et le reste en périmètre traditionnel sans maîtrise de l'eau (MAEP 2004). C'est l'une des rares zones excédentaires en riz, avec une production de 300 000 tonnes de paddy pour la campagne 2004 / 2005 selon la DRDR, soit 9 % de la production nationale.

Mais ce fort potentiel rizicole attire encore aujourd'hui des migrants, et avec une pression démographique toujours plus importante, les problèmes fonciers augmentent et les cultures s'étendent sur les collines posant ainsi de graves problèmes d'érosion et d'ensablement des périmètres d'irrigation. De plus, depuis le désengagement de l'État, la maintenance des réseaux hydrauliques devient plus difficile, et les rendements ne semblent plus progresser.

1.1.2 Le projet BV Lac

<p style="text-align: center;">Le projet BV Lac Mise en Valeur et Protection des Bassins Versants du Lac Alaotra</p> <p>Durée : 5 ans (2003-2008) Budget : 8,5 millions d'euros Financement : AFD, République de Madagascar Maîtrise d'ouvrage : MAEP Maîtrise d'œuvre déléguée : CIRAD (TERA)</p> <p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Accroître et sécuriser les revenus des producteurs agricoles2) Préserver les ressources naturelles et sécuriser les investissements d'irrigation en aval3) Aider les organisations de producteurs et les communes rurales à devenir les maîtres d'œuvre d'actions de développement en s'appuyant sur la compétence technique de prestataires locaux. <p>Les 4 grands volets :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en valeur et protection des ressources- Infrastructures-aménagements- Foncier- Animation-formation

Dans un contexte où les rendements rizicoles stagnent et où la pression foncière provoque une mise en culture des *tanety*, des premières recherches se sont orientées vers la création de nouvelles variétés de riz pluvial et vers des techniques de cultures mieux appropriées au milieu.

Le projet BV Lac intitulé « Mise en Valeur et Protection des Bassins Versants » s'inscrit dans ce mouvement de précédentes recherches, souhaitant améliorer les rendements rizicoles tout en protégeant les bassins versants.

L'essentiel des actions du projet BV Lac a porté sur la diffusion de techniques dites agroécologiques que sont les systèmes de Semis direct sous Couverture Végétale permanente (SCV) auprès des agriculteurs de la région. Ces techniques devant permettre la culture des *tanety* tout en limitant les

phénomènes d'érosion, en augmentant les rendements, et en sécurisant les investissements sur les périmètres irrigués.

Le projet BV lac est un projet pilote et a vocation de montrer la faisabilité de certaines actions pour les extrapoler au niveau national. Le projet se veut donc un lieu de diffusion

d'innovations techniques et institutionnelles et de production de référentiels méthodologiques et c'est notamment dans ce cadre qu'est produit ce document de travail.

1.1.3 Les SCV

- La technique et ses objectifs :

Les systèmes de culture en Semis Direct sous Couverture Végétale sont des techniques culturales basées sur la suppression du travail de la terre (en particulier du labour), la couverture permanente du sol par de la biomasse végétale (morte ou vivante) et le "semis direct" à travers cette biomasse (CIRAD 2000).

Dans ces systèmes, la couverture doit jouer un rôle de protection du sol contre l'érosion, de protection des cultures contre la sécheresse en gardant une certaine humidité dans le sol, de plus elle limite le développement des adventices et fournit une biomasse végétale importante pour la culture. Dans le cas d'une couverture vive, les plantes sont alors utilisées comme «pompes biologiques», pour recycler les nutriments des horizons profonds vers la surface, et pour modifier la structure du sol par leur action mécanique (Husson et Séguy 2002).

Les SCV dans le monde

Systemes de Semis direct Sous
Couverture Végétale

Afrique: Les SCV puisent leur origine dans ces techniques traditionnelles où le semis est réalisé directement dans le sol à travers les résidus de la culture précédente, à l'aide d'un bâton fousseur.

Amérique du Nord : Vers 1940, les SCV se développent dans les plaines érodées.

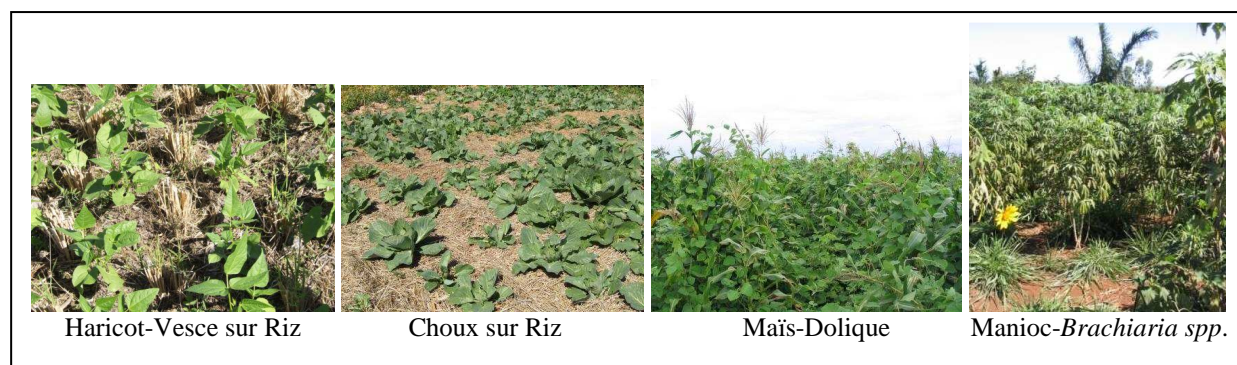
Brésil : Puis c'est sur de grands espaces cultivés au Paraná. (soja, maïs, blé...) que les SCV prennent leur plus grande ampleur.

Laos, Cambodge, Madagascar : Fort de leur succès, les SCV font l'objet aujourd'hui de projets de développement dans différents pays.

- Quelques exemples d'itinéraires techniques réalisés au lac Alaotra :

- Avec couverture morte : Riz pluvial (B22, Fofifa 154) sur du *bozaka1* importé sur la parcelle ou sur des résidus de culture précédente (dolique, niébé) ; maraîchage (tomates, haricots vert...) sur paillage ; mise en place d'une légumineuse après désherbage au glyphosate d'une parcelle envahie par un *Cynodon*...

- Avec couverture vive : Association d'un manioc avec une graminée fourragère comme le *Brachiaria spp.* ; association d'un maïs avec une légumineuse comme la dolique, ou le niébé...(BRL 2005).



1 Nom malgache donné à une graminée du genre *Aristida*

1.1.4 Des crédits pour adopter l'innovation technique

Ces techniques SCV demandent un certain investissement initial, même si à long terme elles doivent théoriquement représenter une économie financière de part la disparition du labour, la diminution progressive d'apport d'engrais, et l'obtention de rendements plus élevés.

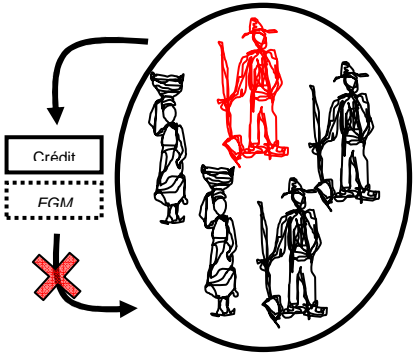
Ce financement de départ - notamment l'achat important d'intrants et la main d'œuvre pour le labour de première année - ne peut pas être toujours fourni par l'agriculteur lui-même. C'est pourquoi dans un souci de large diffusion de ces innovations, le projet BV Lac avait mis en place dans un premier temps un système de crédit intrant à fond revolving. Rapidement celui-ci a été remplacé par du crédit intrant remboursable à la récolte, puis dans un souci de pérennisation de ses actions, le projet a abandonné progressivement cette première forme de crédit projet pour ne jouer que le rôle de facilitateur entre les paysans et l'accès au crédit bancaire.

Appuyés par les opérateurs techniques, les paysans pouvaient ainsi faire des demandes de crédit aux institutions financières pour financer les intrants nécessaires au démarrage de leur campagne agricole.

S'inspirant de la réussite des modèles de crédit développés en Inde par la Grameen Bank, le projet BVLac - et notamment Guy Belloncle - a proposé la mise en place de crédits « à caution solidaire » pour les groupements paysans.

Le crédit à caution solidaire :

Mis en place pour permettre aux exclus du système bancaire classique de contracter un crédit, le principe du crédit à caution solidaire, remplace les garanties matérielles par des garanties morales en se basant sur la pression sociale entre individus.



Tous les membres du groupe sont alors responsables du bon remboursement du crédit perçu. En cas de défaillance de l'un d'eux, les autres doivent le rappeler à ses obligations et, le cas échéant, se substituer à lui pour assurer l'intégralité du remboursement.

Car si le crédit n'est pas totalement remboursé à l'institution financière, c'est l'ensemble des individus du groupe qui est privé de crédit par la suite, qu'ils aient ou non remboursé à titre individuel.

Pour renforcer la pression sociale, des garanties (zébus, matériel agricole, radio, terrains...) peuvent être mises en place au sein du groupe qui pourra se saisir de celle du membre défaillant.

L'institution financière peut également renforcer ce système en ajoutant à la garantie morale, une garantie financière mutuelle (FGM).

En effet, les agriculteurs adoptants étaient déjà rassemblés en groupement pour faciliter leur formation sur les techniques SCV. Les institutions financières partenaires ont donc proposé des crédits à caution solidaire à ces groupements, dès la campagne 2004-2005.

1.2 PROBLÉMATIQUE

Le nombre d'adoptants des innovations et les surfaces exploitées en SCV ont augmenté considérablement au cours des 4 campagnes considérées (de 559 adoptants cultivant 75ha à 968 adoptants pour 433ha de SCV). Pour mettre en place ces nouveaux systèmes de cultures, les agriculteurs ont d'abord bénéficié d'un crédit de type intrant fourni par le projet pour la campagne 2003-2004, puis ils ont accédé pour une partie d'entre eux au crédit bancaire pour les campagnes agricoles suivantes.

Suivant les campagnes, les crédits ont été octroyés par deux institutions financières : une banque la BOA (Bank Of Africa) et une institution de microfinance l'OTIV. Les taux de remboursement pour les 3 dernières campagnes sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Les 3 campagnes		2004-2005	2005-2006	2006-2007
BOA	Nombre d'OP	44	72	58
	Montant de crédit octroyé (KAr)	86 374	168 173	159 812
	Taux de remboursement à échéance	?	54%	73%
	Taux de remboursement +1 mois	82%	77%	80%
OTIV	Nombre d'individu		261	139
	Montant de crédit octroyé (KAr)		95 872	36 893
	Taux de remboursement à échéance		0%	?
	Taux de remboursement +1 mois		64%	?

Taux de remboursement des crédits pour les 3 campagnes agricoles étudiées
Pour les campagnes 04-05 et 05-06, les taux de remboursement ont atteint 90% au mois de décembre, date à laquelle les recouvrements ont cessé de la part des institutions financières.

Pour chaque campagne et quelque soit l'institution financière concernée, les taux de remboursement sont inférieurs à 95%. Or ce seuil de 95% est reconnu pour être une limite minimale de remboursement en dessous de laquelle, les institutions financières et les contractants courent un risque. En effet, dans le cas des institutions de microfinance, de trop nombreux non-remboursements peuvent provoquer un déséquilibre financier. Par ailleurs, lorsque les non-remboursements se multiplient, ceci est signe d'endettement chez les paysans.

Que le risque soit pour l'institution financière ou pour les contractants de crédit, une telle situation de remboursement est instable et méritait donc d'être analysée pour aller vers un assainissement de celle-ci et garantir ainsi la pérennisation des actions du projet BV Lac.

La problématique générale de l'étude s'inscrit donc autour du fonctionnement général des systèmes de microfinance dans la région du lac Alaotra et notamment pour le projet BV Lac. Et plus précisément, l'étude se tourne vers l'analyse des causes de non-remboursements et fait force de propositions d'améliorations possibles pour aller vers une autonomisation des groupements paysans pour leur financement.

Pour répondre à ce questionnement et en connaissance du contexte de l'étude, trois hypothèses de départ ont été formulées :

Hypothèse n°1 : *Il existe une certaine 'culture' du non remboursement dans la zone du lac Alaotra*

Cette zone attractive a été depuis longtemps le lieu de nombreux projets et actions de développement. Les problèmes de non-remboursements de crédit ne sont probablement pas nouveaux, et il est peut-être inscrit dans la mémoire des contractants qu'un crédit n'est pas obligatoirement remboursable.

Hypothèse n°2 : *Le problème de remboursement provient d'une défaillance du système de crédit à caution solidaire*

Cette hypothèse concerne plus précisément le crédit proposé aux groupements de paysans avec la mise en place d'une caution solidaire. Ce système de financement, répandu dans d'autres pays, a connu son heure de gloire mais aussi des difficultés suivant le contexte des zones dans lequel il a été adapté.

Hypothèse n°3 : *La logique d'utilisation du crédit ainsi que ses modalités ne sont pas adaptées à l'ensemble des paysans partenaires du projet BV Lac*

Celle-ci se base sur le principe qu'il existe une diversité de pratiques et stratégies paysannes et que tous n'ont pas les mêmes besoins en financement ni les mêmes capacités de remboursement. Or le crédit était jusqu'à présent proposé pour faciliter l'adoption d'une technique de culture particulière. Ce type de crédit ciblé exclusivement sur le financement technique n'est sans doute pas adapté au problème de fongibilité du crédit face à la diversité des besoins et des activités des ménages.

Problématique et hypothèses de départ

Problématique générale : Le fonctionnement général des systèmes de microfinance au lac Alaotra, et notamment pour le projet BV Lac.

Sous- problématique : Les causes de non-remboursements des crédits

Hypothèse n°1 : Une certaine 'culture' du non-remboursement

Hypothèse n°2 : Des défaillances dans le système de crédit à caution solidaire

Hypothèse n°3 : Une mauvaise adaptation des crédits à l'ensemble des agriculteurs

2 METHODOLOGIE DE L'ETUDE

2.1 PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE

La méthodologie a été élaborée en fonction des objectifs à atteindre, du milieu ainsi que des acteurs concernés. L'utilisation de celle-ci sur d'autres projets doit se faire avec des modifications préalables pour l'adapter au nouveau contexte d'étude. Pour faciliter cela, la construction de la méthodologie est ici détaillée et les outils employés ainsi que les difficultés rencontrées lors de sa mise en place sont également décrits.

- Construction de la méthodologie à partir des hypothèses :

Pour répondre à la problématique de l'étude « Quelles sont les causes de non-remboursements des crédits ? », la connaissance du contexte et une discussion avec les encadrant ont permis d'énoncer 3 hypothèses de réponses.

La méthodologie a donc été construite afin de tester la validité de ces hypothèses, et pour cela l'étude se déroule en différentes étapes :

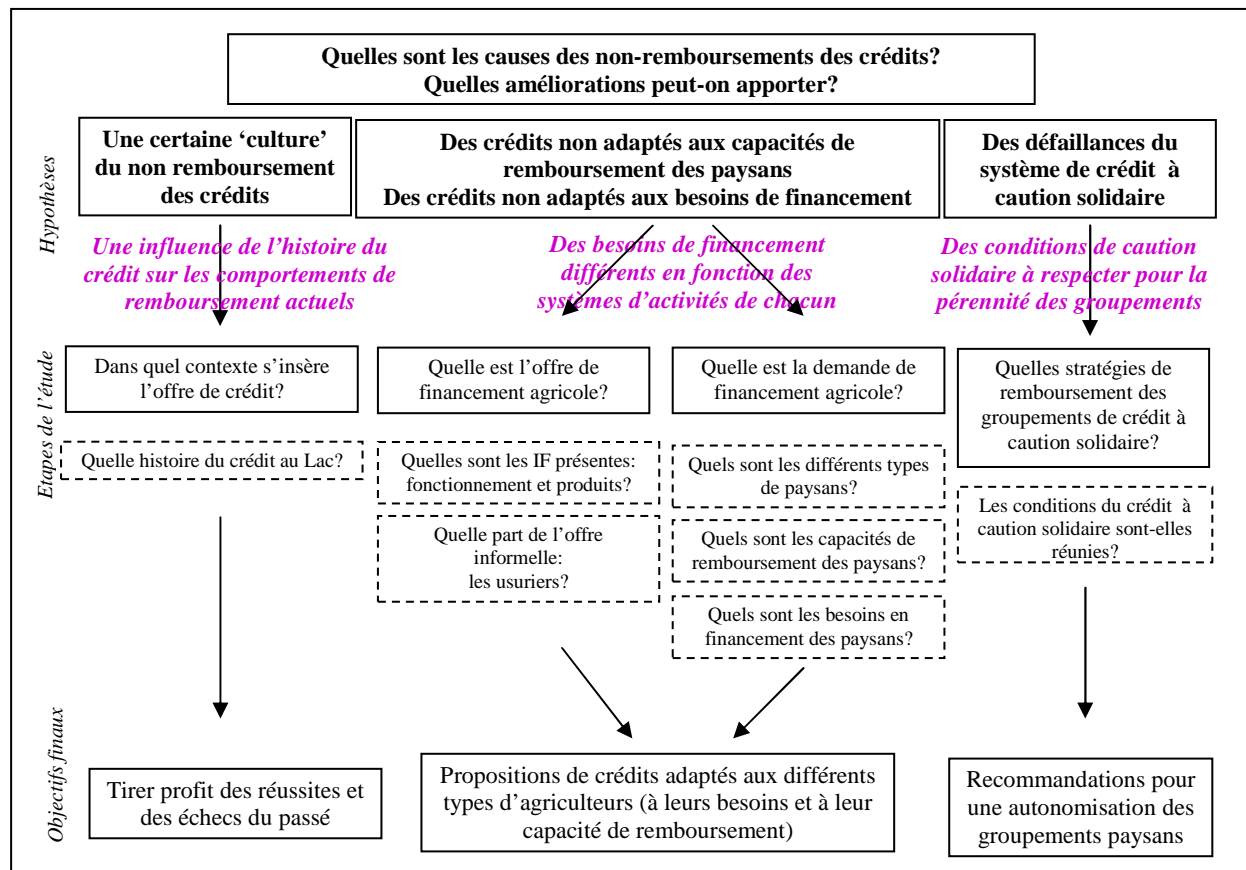
- **1^{ère} hypothèse** : « *Il existe une certaine 'culture' du non-remboursement des crédits* »
 - Si elle est vraie, cela sous-entend qu'il y a une influence de l'histoire du crédit sur les comportements actuels de remboursement.
 - Il s'agit donc d'étudier les précédents en matière de crédit au lac Alaotra, et de comprendre dans quel contexte s'insère le crédit au lac.
 - L'objectif final est de tirer profits des réussites et échecs passés en matière de crédit.

- **2^{ème} hypothèse** : « *Les crédits ne sont pas adaptés aux capacités de remboursement de tous les paysans et ils ne sont pas adaptés aux différents besoins en financement* »
 - Si cette hypothèse est confirmée, cela veut dire que tous les agriculteurs n'ont pas les mêmes besoins en financement, et que leurs capacités de remboursement varient en fonction de leurs systèmes d'activités.
 - Il s'agit alors d'une part de décortiquer l'offre en crédit proposée aux agriculteurs de la zone : l'offre formelle des institutions financières partenaires ou non du projet, et également l'offre informelle proposée par les usuriers.
 - D'autre part, il s'agit d'évaluer les différents besoins en financement agricole des agriculteurs pour tester si cette demande est satisfaite par l'offre actuelle.
 - Par ailleurs, la mise en évidence les différents types de systèmes d'activités qu'il existe au lac et l'analyse économique de ceux-ci, doivent permettre d'évaluer les capacités de remboursement de chacun de ces types et de vérifier si les crédits contractés étaient adaptés.
 - L'objectif final est de pouvoir proposer des crédits adaptés aux différents types d'agriculteurs, et d'améliorer les produits financiers en fonction des besoins des agriculteurs.

- **3^{ème} hypothèse** : « *Il y a des défaillances dans le système de crédit à caution solidaire mis en place* »
 - Si celle-ci est justifiée alors c'est qu'il existe des conditions de caution solidaire à respecter pour le bon fonctionnement du système et la pérennité des groupements de paysans.
 - Il s'agit donc de comprendre les différentes stratégies de remboursement des groupements de crédit à caution solidaire, et d'identifier si les conditions nécessaires au bon fonctionnement de la caution solidaire sont réunies.

→ Tout cela dans le but final de faire des recommandations aux acteurs pour aller vers une autonomisation des groupements paysans.

Un schéma méthodologique a été réalisé pour mieux visualiser la justification des différentes étapes pour infirmer ou confirmer les hypothèses de départ. Il permet également d’avoir une vue globale sur l’ensemble de la méthodologie, et facilite la compréhension de celle-ci pour les futurs utilisateurs.



- La méthodologie étapes par étapes : objectifs, outils, durée, difficultés

L'étude s'est déroulée en majeure partie au lac Alaotra à Madagascar, cependant, une étape préliminaire a eu lieu en France où des recherches bibliographiques ont été réalisées sur le projet BV Lac, sur la zone du lac Alaotra, sur les systèmes de culture SCV ainsi que sur le crédit à caution solidaire en général pour mieux appréhender le contexte dans son ensemble.

La phase de terrain à Madagascar a duré 5 mois. Elle a été découpée en plusieurs étapes afin de tester les hypothèses présentées précédemment. Ces étapes sont décrites ci-après en mettant en avant pour chacune d'elles : leur objectif, les outils utilisés pour leur réalisation ainsi que les principales difficultés rencontrées. Ceci doit permettre de comprendre comment la méthodologie a été utilisée dans une situation donnée, et les précautions à prendre pour l'adapter ailleurs.

1^{ère} étape : Etude du contexte dans lequel s'insère le crédit

1a.- Compréhension du Projet BV Lac :

Objectifs : Le projet BV Lac est présent dans la zone depuis 2003 et collabore avec différents opérateurs techniques dont certains s'impliquaient déjà dans la zone auparavant.

Il faut donc, d'une part, bien saisir l'organisation du projet et cerner les rôles et activités de chacun des opérateurs impliqués.

Et d'autre part, il s'agit de comprendre l'articulation des volets du projet entre eux, et d'identifier les objectifs du projet en matière de financement rural, ainsi que la place donnée au crédit dans le projet.

Méthodes / Outils : Une partie de ces informations est disponible dans les documents du projet et des opérateurs, donc il est intéressant de continuer la recherche bibliographique une fois sur le terrain. Toutefois, pour bien comprendre l'organisation, et cerner le rôle de chacun, des entretiens ont été réalisés avec les différents responsables des volets ainsi qu'avec les opérateurs techniques. Pour connaître les réalisations techniques des opérateurs, et découvrir leurs zones d'activités, des visites de terrain (explication des parcelles mises en cultures, témoignages des agriculteurs concernés) ont été réalisés avec chacun d'entre eux.

Les entretiens ont été dirigés de façon semi-directive auprès du chef de projet, des responsables du volet Organisations Paysannes et du volet Infrastructures, du responsable de chaque opérateur technique (BRL, AVSF, SD Mad, ANAE, BEST).

Un guide a donc été réalisé comme support d'entretien, dont les principaux thèmes abordés sont repris dans l'encadré ci-dessous.

Guide d'entretien pour la compréhension du rôle des opérateurs

- Origine : Date de création, niveau d'intervention (national/international), date de présence dans la zone, date de partenariat avec le projet BV Lac
- Organisation : Organigramme, niveaux de responsabilité, rôles des différentes personnes
- Objectifs : Au niveau national et/ou international, dans la zone du lac Alaotra avant le projet, et dans le cadre du partenariat avec le projet BV Lac
- Activités au sein du projet BV Lac : Zones d'intervention, description générale de l'ensemble des activités
- La diffusion des SCV : Type, nombre et localisation des groupements paysans suivis ; méthode de sensibilisation, de formation, de mise en place des groupements de semis direct (GSD), méthode de suivi
- Quelques résultats : Evolution du nombre de paysans adoptants, du nombre d'hectares cultivés en SCV, définition d'un paysan adoptant, description des itinéraires techniques préconisés
- Le crédit 'projet' : Ont-ils proposés des crédits revolving, crédits intrants lors des premières campagnes, critères d'obtention d'un crédit, suivi des remboursements, taux de remboursement
- Le crédit bancaire : Rôle joué dans l'accès au crédit bancaire, rôle pour le montage des dossiers, rôle pour le suivi et le recouvrement, taux de remboursement des dernières campagnes, difficultés rencontrées, perspective envisagée pour le crédit (autre que SCV ?)
- Relations avec les autres acteurs : Fréquence de réunion avec le projet, compte rendu d'activités, liens avec les autres opérateurs techniques.

Durée : Les entretiens durent environ 1h30-2h, en fonction du temps que le responsable peut accorder. Dans le cas des opérateurs techniques, les entretiens réalisés lors des visites de terrain sont à privilégier. Ils permettent souvent de bénéficier d'un temps plus long et surtout de visualiser les réalisations techniques de l'opérateur sur le terrain.

Difficultés : La principale difficulté provient du fait que ces entretiens se déroulent au début de l'étude, on ne connaît alors pas encore les acteurs et réciproquement. Or le projet BV Lac fait intervenir de multiples partenaires et il s'agit de cerner rapidement les intérêts et objectifs de chacun qui peuvent différer. De ces premiers contacts, dépendra l'intérêt que les opérateurs susciteront pour l'étude et donc leur part d'investissement par la suite.

Il faut noter que la demande de cette étude sur le crédit provient d'un premier constat de l'expert en évaluation économique en appui aux organisations paysannes pour le projet BV Lac, sur les faibles taux de remboursement des crédits. La situation des remboursements n'était pas considérée comme alarmante par le projet BV Lac et ses opérateurs techniques. Bien justifier la nécessité de l'étude auprès des différents acteurs est donc une étape primordiale pour gagner leur intérêt et leur confiance, et réussir ainsi une bonne intégration au sein de l'équipe du projet.

1b.- Etude de l'histoire du crédit au Lac :

Objectifs : Alors que la première partie permet de mieux comprendre le contexte, celle-ci est directement liée à la première hypothèse selon laquelle il existerait une influence de l'histoire du crédit au lac sur les comportements actuels de non-remboursement.

Il s'agit donc de se renseigner sur les précédents historiques en matière de financement agricole dans la zone du lac Alaotra. C'est-à-dire identifier les différents types de crédits proposés aux habitants de la zone au cours de l'histoire, et ce, aussi bien par les différentes institutions financières, par les volets crédits de précédents projets, que par les usuriers. Et surtout, mettre en évidence les conditions d'octroi des crédits à l'époque, les modalités liés aux crédits, les taux de remboursement et les difficultés rencontrées ou non lors des recouvrements.

Méthodes / Outils : Il s'agit, d'une part, d'effectuer une recherche bibliographique préalable au sein des documents du projet (et hors projet si possible) pour lister les différents crédits proposés par le projet lui-même à ses débuts, et connaître les résultats de ceux-ci. Par ailleurs, la lecture des rapports de missions antérieures au projet, lors de la mise en place de crédit à caution solidaire pour les attributaires de la SOMALAC, éclaire sur les précédentes expériences en matière de crédit.

En ce qui concerne la période précédant le projet, il s'agit également de réaliser des entretiens historiques auprès de personnes ressources en matière de crédit agricole. Dans le cadre de cette étude, la personne interrogée est un acteur qui s'est investi depuis la création de la SOMALAC, et son expérience en crédit agricole couvre une grande partie de l'histoire du lac.

Au cours des enquêtes concernant l'offre en crédit proposés par les institutions financières, des informations seront également collectées à propos de l'émergence et de l'évolution de chacune des institutions.

Une frise chronologique récapitulative peut être mise en place par la suite pour illustrer l'évolution de l'offre en crédit au lac Alaotra.

Les entretiens sont, là aussi, de type semi-directifs et se basent sur un guide où l'on retrouve les principaux thèmes suivants :

Guide d'entretien sur l'histoire du crédit

- La personne ressource : Brève description de son rôle et activités, notamment à l'époque de la SOMALAC
- Les crédits proposés par les précédents projets : Type de crédit (crédit de campagne, matériel, intrants...), nom des projets, date, conditions d'octroi, modalités de remboursement, taux de recouvrement, procédure de recouvrement...
- Les crédits au sein de la SOMALAC : Type de crédit (individuel, collectif), conditions d'octroi, encadrement et suivi, modalités de remboursement, taux de recouvrement, procédure de recouvrement, saisie judiciaire des garanties, mesures prises contre les mauvais payeurs, explications des non-remboursements
- La caution solidaire à l'époque : Existait-elle, quels types de paysans, mise en place de garanties au sein du groupement, saisie des garanties par les membres, saisie judiciaire, respect des engagements, raisons du bon fonctionnement de la caution solidaire, explications de la détérioration du bon fonctionnement...
- Le crédit des usuriers : Présence des usuriers à l'époque et actuelle, qui sont-ils, type de crédit (crédit de campagne, matériel, besoins sociaux...), modalités de remboursement, garanties, taux d'intérêt, précédents d'endettement, saisie des garanties par eux-mêmes ou judiciaire, importance (quantitative et sociale) des usuriers dans la zone...

Durée : Lors de la recherche de la ou des personnes ressources en matière d'histoire du crédit, il est important de cibler une personne qui a travaillé sur ce thème depuis de nombreuses années dans la zone. Le temps d'entretien peut être important si, comme dans le cadre de cette étude, une seule personne était à même de fournir ces informations.

Difficultés : Une difficulté majeure rencontrée ici est de trouver des sources d'information différant des documents internes au projet BV Lac.

De plus, concernant les premières expériences de crédits proposés par le projet lui-même, il a été difficile de chiffrer les taux de remboursement étant donné le manque de suivi initial. Le volet crédit n'a effectivement été mis en place que postérieurement au volet technique de diffusion des SCV. Initialement, il n'y avait donc pas d'acteurs spécialisés en crédit au sein du projet. La gestion des crédits a été faite par les opérateurs techniques sans qu'il n'y ait de réelle centralisation et de suivi au niveau du projet.

2^{ème} étape : Analyse de l'offre en crédit disponible pour les agriculteurs du lac Alaotra

Objectifs : Il s'agit de renseigner l'offre en produits financiers disponibles pour les paysans du Lac Alaotra aussi bien au niveau de l'offre formelle (institutions financières, projets) que de l'offre informelle (usuriers, systèmes traditionnels de crédit en groupement type 'tontines' africaines). Ceci pour mettre en regard par la suite, l'offre en crédit disponible avec les besoins en financement des paysans.

Méthodes / Outils : Pour cela, des entretiens ont été menés auprès des responsables de crédit ou des directeurs des différentes institutions financières présentes dans la zone (BOA, BNI,

OTIV, CECAM) qu'elles soient ou non partenaires du projet BV Lac. Pour avoir des informations concernant l'offre informelle, c'est auprès des paysans contractants ce type de crédit que des entretiens complémentaires ont été réalisés.

Un guide d'entretien complet a été réalisé comme support des entretiens, les grandes lignes de celui-ci sont reprises ci-dessous :

Guide d'entretien auprès des institutions financières

- Fonctionnement de l'institution : Organigramme, nombre de salariés, répartition des rôles, degré de décentralisation (prise de décision, circulation de l'information, flux d'argent), sources de financement, au niveau national et local
- Taille et activités : Population ciblée rurale et/ou urbaine, nombre d'emprunteurs (projet BV Lac et hors projet), nombre d'épargnants, volume de crédit/épargne, autres prestations (assurance, formation...), source de financement de chaque prestation, liens entre elles.
- Histoire : Date et lieu de création, date d'implantation dans la zone, évolution historique (volumes, populations ciblées, produits offerts, points de blocage...)
- Produits financiers : Epargne : conditions d'accès, montants minimum de dépôt, rémunération de l'épargne, différents types proposés, populations ciblées...
Crédit : modalités d'accès, montants d'octroi, garanties, taux d'intérêt des crédits et origine de son calcul...
- Et plus précisément, le crédit agricole : Les types de crédits (campagne, équipement, élevage, stockage, soudure...), s'ils ne sont pas proposés pour quelles raisons, crédits individuels et/ou collectifs
Procédure de demande (constitution du dossier, les garanties, niveau de décision, choix du montant octroyé, date de déblocage)
Procédure de remboursement (déroulement, sensibilisation au remboursement anticipé, incitations, sanctions)
Suivi et accompagnement lors de ces différentes étapes
- La gestion des risques : Au niveau des emprunteurs (sélection des clients, dossier préalable, garanties, évaluation technique/économique des activités financées), au niveau environnement (suivi économique des productions financées, conseil de gestion, observatoire de marché, organisations des producteurs...), au niveau du personnel
- La gestion des non-remboursements : taux de non remboursement, explications, stratégies pour y remédier...
- Partenariat avec le projet BV Lac : Si l'institution est partenaire, quelle opinion du partenariat, sinon l'institution envisage-t-elle ce type de partenariat.

Durée : Suivant le degré d'information que la personne se propose de fournir, l'entretien peut être assez long. Dans le cas des institutions partenaires du projet, il est souhaitable d'obtenir leurs propres données sur les remboursements des agriculteurs partenaires, afin de les comparer avec celles fournies par l'opérateur BEST en charge du suivi pour le projet. Ces entretiens peuvent donc être découpés en plusieurs étapes. De plus, la plupart se sont déroulés au début de l'étude, toutefois, lorsqu'il en a été possible, un second entretien a été réalisé en fin d'étude pour approfondir certains points et ceci en bénéficiant d'un certain recul et d'une meilleure compréhension de la situation.

Difficultés : La principale difficulté pour ces entretiens est la nécessité d'être introduit par le personnel de BEST, opérateur du projet en charge du suivi des crédits et donc des relations avec les institutions financières.

Pour les institutions financières non partenaires du projet, un temps a été d'abord nécessaire pour présenter le projet, et intéresser l'interlocuteur. Pour la CECAM, il a fallu attendre la fin de l'étude pour obtenir un entretien avec le responsable, l'institution ne se sentant pas concernée ni intéressée. De plus, comme il n'y a aucun partenariat avec le projet, la communication des informations financières (nombre de crédit, taux de remboursement...) est très restreinte.

Il a également été difficile de connaître les différentes modalités des crédits usuraires, la rencontre avec des usuriers n'ayant pu être réalisée. Toutefois des informations sur ce type de crédit ont été recueillies par le biais d'entretiens avec des paysans ayant recours à l'usure.

3^{ème} étape : Analyse des non-remboursements des crédits

3a.- Le fonctionnement du groupement de crédit à caution solidaire

Objectifs : Il s'agit de comprendre le mode de fonctionnement des groupements de paysans qui contractent des crédits à caution solidaire. De quelle manière ils ont intégré la notion de caution solidaire et comment ils la font ou non respecter. Il s'agit de renseigner également les différentes stratégies des groupements face au non remboursement des crédits. En se basant sur la littérature existante sur le crédit à caution solidaire, il s'agit également d'analyser si les conditions sont réunies pour un bon fonctionnement de ce système de crédit. Et ainsi, tester l'hypothèse selon laquelle il existe des défaillances du système de caution solidaire.

Méthodes / Outils : Pour recueillir ces informations, des entretiens collectifs ont été menés auprès de différents groupements de crédit à caution solidaire ayant eu ou non des problèmes de remboursement, et étant ou non partenaires du projet BV Lac.

Le nombre important de groupement ne permettant pas une réalisation exhaustive des entretiens, il a fallu au préalable réaliser un échantillon raisonné pour choisir les groupements puis les individus (pour l'étape suivante de l'étude) à enquêter.

Il a été établi à partir des données sur les remboursements collectées par l'opérateur BEST et d'entretiens auprès de chaque socio organisateur responsable d'un ensemble de groupements paysans et de sa zone géographique correspondante.

Plusieurs critères ont été croisés : la zone géographique (Rive ouest, rive est, Vallée Marianina, Vallée du Sud Est), l'opérateur technique dont le groupement dépend (BRL, AVSF...), sa situation de remboursement (en retard de paiement, remboursement à échéance) et le type de groupement (OPF, ZGC, GSD...).

Afin de mettre en évidence les différentes stratégies des groupements face aux problèmes de remboursement, seules les campagnes de crédit de 2004-2005 et 2005-2006 ont été prises en considération, la campagne de 2006-2007 étant alors en cours. Sur 65 groupements ayant pris des crédits soit la première campagne soit la seconde, soit les deux, 32 n'ont pas remboursé à l'échéance. Et sur ces 32 groupements 18 ont été enquêtés.

Par la suite, afin de valider les hypothèses issues de ces premières enquêtes, d'autres entretiens ont été réalisés dans un second temps, auprès de groupements n'ayant eut aucun problème de remboursement. Et ceci, en partant du principe que les groupements n'ayant pas

eu de problèmes de remboursement ont pu reprendre un crédit. Donc 6 groupements ont été choisis parmi les 15 groupements ayant réalisé 3 campagnes de crédit successives.

Le tableau ci-après présente la répartition du nombre de groupements enquêtés en fonction des critères (localisation géographique, statut de remboursement) :

	Rive ouest	VM et VSE	Rive Est	<i>Total</i>
Retard de paiement	4	10	4	18 /32
3 campagnes successives	3	3	0	6 /15
Total	7	13	4	24

Nombre de groupements enquêtés en fonction de leur localisation et situation de remboursement

Pour mener ces entretiens, un guide précis a été réalisé dont les grandes lignes sont décrites dans l'encadré ci-dessous :

Guide d'entretien auprès des groupements paysans

- Organisation : Date et raisons de création, nombre de membres et évolution (exclusion, entrée), sélection des membres et conditions à remplir, liens entre les membres (familiaux, voisinage...), le bureau : méthodes d'élection, renouvellement des responsables, transparence des comptes, circulation de l'information (fréquence et objets de réunions, mode de prise de décision)
- Les activités : Quelles sont-elles : crédit, diffusion technique, achat intrant, collecte et vente de produits agricoles
- La demande de crédit : Conditions à remplir (vérification si déjà emprunt ailleurs), montant (individuel ou global au groupement), comment évaluent-ils le montant nécessaire, approbation publique des demandes, possibilité de refus par le groupement de demandes trop élevées, qui remplit les dossiers, qui les apporte à l'institution financière, qui distribue l'argent au moment du déblocage
- Les garanties au sein du groupement : Existe-il un document écrit d'engagement, choix des garanties, sont-elles saisies lors d'un non-remboursement, par qui
- Le Fond de Garantie Mutuel : Comment est-il constitué, même montant pour chaque membre, avance du FGM d'un membre par d'autres, décapitalisation pour fournir le FGM, quand et comment est-il restitué
- Le remboursement du crédit : Déroulement, réunions d'incitation au remboursement, perception du remboursement anticipé, procédure en cas de non remboursement (mobilisation du FGM en partie ou totale, saisie des garanties, interdit de crédit)
- Stratégies déployées : Pour rembourser à échéance ou anticipé (cotisations entre membres, pour quel types de membre), contre les membres qui n'ont pas remboursé (cotisations, saisie des garanties, exclusion...)
- L'utilisation du crédit : objet du financement (officiel et en réalité)

Durée : Pour ces entretiens, il faut déjà prendre en compte le temps de parcours pour se rendre auprès des groupements, qui peut être assez long suivant l'état de la piste. De plus, ces entretiens sont collectifs, il y a donc un temps d'attente supplémentaire pour laisser le temps aux différents membres d'être présents (certains pouvant habiter loin du lieu de rendez-vous). Les entretiens en eux-mêmes nécessitent de 1h30 à 2h, voir plus. En effet, c'est parfois seulement à la fin de l'entretien que certains osent parler, que les sujets délicats sont abordés

et que l'on apprend beaucoup sur le comportement des membres entre eux et sur la vie du groupement.

Difficultés : Une première difficulté provient de la réalisation de l'échantillon. Il s'agit non seulement de croiser un maximum de critères pour réaliser un échantillonnage raisonné tout en prenant en compte le temps de trajet pour atteindre les groupements, certains étant très isolés les uns des autres et peu accessibles (pistes plus ou moins praticables à moto).

Par ailleurs, il s'agit d'utiliser la fine connaissance de l'opérateur BEST sur les groupements, mais sans omettre d'enquêter des groupements hors projet qui ne sont donc pas connus par BEST. Il est donc plus difficile de les rencontrer et de justifier les enquêtes.

De même, les rendez-vous pour les entretiens collectifs sont pris par les opérateurs de BEST responsables des groupes. Il s'agit donc ensuite de ne pas négliger un temps important de présentation avant chaque entretien pour définir son rôle et le but de l'enquête. BEST s'occupant à la fois de l'accompagnement dans les démarches de crédit, et des recouvrements dans certains cas, il est capital de bien détacher sa personne du groupe de BEST (surtout en pleine période de recouvrement des crédits).

Quant au déroulement des entretiens eux-mêmes, il faut noter la difficulté de mener un entretien collectif. Il s'agit de faire parler l'ensemble des membres et pas seulement le responsable comme le président ou les autres membres du bureau. Car les simples membres n'ont pas le même rôle dans le groupement que les membres du bureau et ont donc souvent une perception différente qu'il faut prendre en compte pour éviter les entretiens biaisés.

Une dernière difficulté à souligner, et ce n'est pas la moindre, est la perte d'information par la traduction. Les groupements s'exprimant en malgache, les entretiens se déroulent en binôme avec un traducteur. Il s'agit donc de minimiser la perte d'information qu'il y a dans un sens comme dans l'autre. Il faut être attentif aux réactions et comportements de chaque membre qui informent parfois plus que les réponses aux questions. De plus, connaître quelques mots en malgache permet de les repérer dans les réponses données par les membres, et de vérifier s'ils sont également présents dans la traduction.

3b.- Analyse économique des exploitations agricoles

Objectifs : Le but de cette étape est d'évaluer la capacité d'endettement de différents types d'agriculteurs et tester l'hypothèse selon laquelle les non-remboursements seraient en partie dus à une mauvaise adaptation des crédits aux capacités réelles de remboursement des agriculteurs. Parallèlement, l'analyse économique des exploitations agricoles doit permettre d'établir une typologie des agriculteurs en fonction de leur système d'activités.

Méthodes / Outils : A partir du même échantillon raisonné établi pour l'étape précédente, des enquêtes individuelles fines ont été menées auprès de paysans appartenant aux différents groupements.

Les enquêtes ont été réalisées majoritairement auprès d'individus ayant eu des problèmes de remboursement pour savoir si le non-remboursement provient d'une mauvaise adaptation du crédit. Puis afin de vérifier ces conclusions, des enquêtes ont également été menées auprès d'agriculteurs n'ayant eu aucun problème de remboursement.

Le tableau ci-après donne la répartition des enquêtes individuelles en fonction de leur localisation et de leur statut de remboursement :

Nombre d'enquêtes	Remboursement échéance	Retard de paiement	Non remboursement	Total
Rive ouest	3	1	2	6
Rive Est	1	2	2	5
Vallées du Sud Est	2	6	3	11
Total	6	9	7	22

Nombre d'enquêtes individuelles réalisées pour l'analyse économique des exploitations agricoles en fonction de la situation de remboursement et de la localisation géographique

Un guide d'entretien détaillé a été établi pour mener les enquêtes individuelles et ainsi permettre de chiffrer le plus précisément possible les données économiques des exploitations agricoles (activités agricoles et extra-agricoles).

Les grandes lignes du guide sont données dans l'encadré ci-dessous:

Guide d'entretien pour les agriculteurs individuels

- Rôle au sein du groupement : Date et raisons d'entrée, fonctions dans le groupement, responsabilités dans le village, membres familiales dans le groupement
- Système d'activités : Patrimoine : surface, mode de faire valoir (propriété, métayage, location) et type (rizières, bas de pente...) pour chaque terrain ; cheptel ; équipement
Productions : saison et contre-saison, surface et localisation des parcelles, destinations des productions (autoconsommation, vente)
Activités extra-agricoles : type, quel membre de la famille,
- Marge brute agricole : Rendements, prix et moment de vente, calcul des charges opérationnelles (semences, engrais, main d'œuvre, location matériel...)
- Marge brute extra-agricole : dépenses et gains (montants et moment de l'année)
- Revenu annuel réellement disponible : Autres entrées ou dépenses d'argent (famille hors exploitation agricole, intérêts d'épargne, crédit à rembourser, impôts, taxes, cotisations)
- Montant disponible pour l'autofinancement : Dépenses courantes (alimentation, vêtements, scolarisation), dépenses exceptionnelles (mariage, enterrement, retournement des morts, soudure)
- Gestion de la trésorerie : Qui gère les dépenses, allocations et priorités en fonctions des activités, épargne (maison, banque)
- Besoins en financement : Les besoins passés, et les besoins à moyen et long terme (perspectives, projets)
- Le crédit : Ses crédits, calcul du montant à octroyer, à rembourser, stratégies de remboursement, raison de retard ou de non remboursement, impact du crédit, utilisation du crédit

A partir des données économiques obtenues, il est ensuite intéressant de réaliser les calculs suivants pour l'analyse économique :

Marge Brute Agricole = Produit Brut – Charges Opérationnelles

Marge Nette Agricole = Marge Brute – Frais Financiers

Revenu Net Extra Agricole = Gains des activités – Dépenses des activités

Revenu Net Total = Marge Nette Agricole + Revenu Net Extra Agricole

Solde de Trésorerie = Revenu Net Total – Dépenses Familiales

Coefficient d'Endettement = Annuités / Revenu Net Total

Le coefficient d'endettement ou capacité de remboursement est souvent utilisé par les banques traditionnelles comme argument pour refuser ou accepter un montant de crédit à un client. De façon générale, les institutions financières refusent d'accorder le crédit demandé si le coefficient d'endettement est supérieur à 30% environ, car dans ce cas le risque de non remboursement est estimé trop important.

C'est notamment en se basant sur ce calcul que la bonne adaptation du crédit sera testée, à savoir si la prise de risque a été trop grande lors de l'octroi de tel crédit à tel agriculteur.

Durée : Ces entretiens individuels peuvent être très longs, 2h-3h. D'une part les informations à collecter sont précises, et nécessitent un effort de mémoire de l'agriculteur. D'autre part, ce sont le plus souvent des individus différents qui gèrent les activités agricoles et extra-agricoles, et pour obtenir l'ensemble des informations il est préférable que plusieurs membres de la famille soit présents.

Difficultés : Comme on peut s'y attendre, les mauvais payeurs - c'est-à-dire ceux pour qui le crédit était adapté à leur capacité d'endettement mais qui se refuse à payer – ne se prête guère au jeu de l'entretien, et il est difficile d'obtenir des informations détaillées de leur part. Il n'est pas rare qu'ils sous-estiment leurs rendements ou bien surestiment leurs charges opérationnelles. Les résultats de l'entretien sont alors faussés et inutilisables. Il est donc intéressant d'en enquêter quelques uns pour connaître leurs justifications, mais tout en sachant que ces enquêtes ne pourront pas être utilisées pour l'analyse économique.

Lors des entretiens, une première difficulté réside dans l'identification exhaustive des terres cultivées. Une partie des terres est souvent omise par l'agriculteur lorsqu'il s'agit d'un mode de faire valoir indirect (location à un propriétaire, ou location à un métayer). L'évaluation des rendements peut également être problématique, notamment quand les productions sont difficilement quantifiables car la récolte est progressive (brèdes, manioc).

Par ailleurs, il faut prendre en compte que les activités extra-agricoles sont généralement sous-estimées par l'agriculteur. Il est intéressant d'interroger les différentes personnes du ménage qui souvent gèrent les activités extra-agricoles car elles ne sont pas toujours mentionnées par le chef de l'exploitation.

Enfin, comme pour les entretiens collectifs, il ne faut pas négliger la perte d'information par la traduction.

3c.- Les besoins en financement agricole des agriculteurs

Objectifs : L'objectif est de cerner les besoins en financement des agriculteurs et notamment d'identifier s'il existe d'autres besoins que ceux pour le démarrage de la campagne agricole. Il s'agit donc de mettre en regard les calendriers culturels des agriculteurs et les calendriers de remboursement des institutions financières.

Méthodes / Outils : C'est au cours des mêmes enquêtes que pour l'analyse économique que les agriculteurs seront également interrogés sur leurs besoins en financement. Le guide d'entretien est donc le même que précédemment.

Durée : Même remarque donc que pour l'étape précédente, le temps d'entretien est long car l'analyse économique et celle des besoins en financement sont couplées.

Difficultés : Les besoins en financements est un thème abordé facilement par les agriculteurs, il faut toutefois se garder d'être assimilé à un 'donateur', les dons d'engrais, de semences ou de matériel par les projets ayant été fréquents dans la zone.

Parallèlement à toutes ces étapes, des restitutions auprès des différents acteurs sont nécessaires afin de recouper et vérifier les informations, notamment auprès de l'opérateur BEST responsable du crédit et des groupements paysans. Des restitutions intermédiaires auprès du projet, sont également utiles pour pouvoir exposer les premiers résultats, faire naître de nouvelles interrogations et relancer d'autres aspects de l'étude. Une restitution finale auprès de tous les acteurs permet enfin de partager les conclusions et de tester si les recommandations sont plausibles et réalisables. C'est également un prétexte à une réunion commune, où tous les acteurs peuvent se rencontrer et échanger sur le partenariat.

2.2 UNE COMBINAISON DE PLUSIEURS OUTILS

Dans cette étude, il y a une véritable combinaison de différents types d'outils. Leur appropriation et leur éventuelle modification font de cette étude une production propre et originale sur le terrain.

Ils sont repris brièvement dans ce paragraphe :

- L'analyse institutionnelle : Une grille d'analyse institutionnelle a été élaborée pour mener les entretiens auprès des responsables des institutions financières. Cet outil permet de mettre en évidence le fonctionnement de l'institution, son évolution historique, ses objectifs et stratégies ; de détailler son offre en produits financiers et d'identifier son champ d'action et les populations ciblées.
- L'analyse sociologique des groupements paysans à partir d'entretiens collectifs : Un autre type de grille d'analyse est utilisée pour comprendre l'organisation des groupements paysans et son fonctionnement pour le crédit. Elle tend à mettre en évidence les différents types de réactions des groupements face au non remboursement d'un (ou plusieurs) membre(s) de leur groupe. Ce type d'analyse se rapproche fortement des analyses sociologiques. Il est donc impératif de réaliser des entretiens collectifs pour tenter d'obtenir différentes opinions et points de vue qu'il faut par la suite recouper. La simple observation des réactions des membres entre eux lors de l'entretien collectif peut être une grande source d'information sur les relations existantes à l'intérieur du groupement (notion de leader, relations familiales, rapport de force, d'intérêt, pression politique...).
- L'analyse économique à partir d'entretiens individuels : L'analyse économique, elle, se base sur des entretiens individuels et détaillés pour obtenir l'ensemble des informations économiques pour permettre d'identifier les différents 'types' d'exploitations agricoles et de calculer les capacités de remboursement des emprunteurs. La grille d'entretien économique doit donc s'efforcer d'être exhaustive, pour obtenir la totalité des informations nécessaires. En plus des entretiens individuels, cette analyse fait intervenir l'utilisation de calculs économiques qui se doivent d'être bien définis (capacité de remboursement, solde de trésorerie, produit brut etc...).

- L'utilisation et l'appropriation d'un diagnostic agraire : Parallèlement à cette étude, était réalisé un diagnostic agraire dans la même zone d'étude. Le produit de celui-ci fut une typologie des systèmes de productions de la région. Cette source d'informations a été utilisée comme base comparative des propres résultats de l'étude. L'objectif de ce diagnostic agraire étant différent de ceux de l'étude, il a fallu s'approprier celui-ci et ne pas s'en servir tel quel. Il a permis d'avoir une première répartition des agriculteurs en fonction de leur accès aux moyens de production ; mais certains facteurs discriminants manquaient pour que les résultats soient utilisables dans cette étude. Par exemple, cette typologie première ne prenait pas suffisamment en compte les différentes activités extra-agricoles (régulières, occasionnelles) qui jouent pourtant un rôle non négligeable dans la trésorerie des agriculteurs et donc dans leur capacité de remboursement.

Cette méthodologie est donc originale dans l'utilisation de différents outils, déjà employés dans de nombreuses études, mais ici combinés. On peut noter également l'intérêt d'adopter une typologie établie lors d'un diagnostic agraire, tout en restant attentif à bien adapter celle-ci aux objectifs de l'étude. L'intérêt principal est le gain de temps, ainsi, si la durée de l'étude le permet, il est préférable de réaliser sa propre typologie rassemblant les critères discriminants utiles pour sa propre étude.

2.3 DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

Entre l'élaboration d'une méthodologie et sa mise en œuvre sur le terrain, les différences peuvent être grandes si l'on néglige les difficultés qui peuvent être rencontrées.

Dans ce paragraphe, sont reprises les principales difficultés de la méthodologie pour permettre une meilleure prise en compte de celles-ci dans le cadre d'une adaptation de cette méthodologie sur d'autres terrains, d'autres projets.

- Logistique : L'échantillonnage réalisé implique d'être mobile sur le terrain afin d'enquêter les différents agriculteurs (groupements ou individuels), certains étant par ailleurs difficilement accessibles. De plus, dans un premier temps, ces déplacements dépendent des opérateurs du projet car ils doivent nous présenter auprès des groupements. Une bonne gestion des déplacements et donc du temps est importante.

D'où l'intérêt de rassembler les entretiens par zone géographique pour limiter les temps de parcours. Lorsque c'était possible, l'opérateur technique ou un membre de BEST programmait un rendez-vous matinal avec les groupements qu'ils encadraient. A la suite de l'entretien collectif, un ou des entretiens individuels étaient réalisés avec les membres disponibles du groupement (ces membres étaient souvent présélectionnés grâce aux renseignements donnés par les socio organisateurs en amont).

Il faut donc adapter son planning théorique aux réalités du terrain, suivant la disponibilité des acteurs, les temps de parcours et la dépendance vis-à-vis des opérateurs du projet.

- Analyse multi acteurs : La difficulté de l'étude, qui en fait d'ailleurs un de ces intérêts, est qu'elle implique différents acteurs : des groupements d'agriculteurs, des agriculteurs individuels, des opérateurs techniques, des institutions financières et le projet lui-même. Les attentes de chacun sont donc différentes et il s'agit de bien les comprendre.

De plus les sources d'informations étant multiples, il est essentiel de faire un effort de recouplement des données. Par exemple, il a été noté des différences de données dans le cas de la situation de remboursement des groupements entre les listes de l'institution financière et celle des opérateurs BEST, chargés du suivi. Ces données étant l'une des bases pour créer l'échantillon, il est important de recouper ces différentes sources d'information.

- L'importance des enquêtes dans cette méthodologie : Le recueil d'informations passent essentiellement par un grand nombre d'entretiens. Il y a donc un travail important en amont de réalisation de guides d'entretien qui doivent être le plus exhaustifs possibles tout en restant concis.

La plupart du temps, l'introduction auprès des agriculteurs est faite par les opérateurs techniques, ou par l'opérateur BEST. Le temps de présentation avant le début de chaque entretien est important pour justifier son rôle auprès des agriculteurs et éviter les confusions. Une partie des enquêtes se déroulant au moment des recouvrements des crédits, il est très important de bien détacher son rôle de celui des opérateurs.

Comme il a déjà été signalé, les entretiens auprès des agriculteurs se déroulent en malgache et implique un travail en binôme avec un traducteur. Malheureusement, il existe toujours une perte d'information lors de la traduction qu'il faut prendre en compte et minimiser tant que se peut en étant attentif aux raccourcis ou erreurs.

Les entretiens, qu'ils soient collectifs ou individuels, présentent chacun leurs difficultés : par exemple, faire participer l'ensemble des membres pendant un entretien en groupement, ou encore la durée importante et la précision demandée pour les entretiens individuels.

- « Jongler » avec différents outils : L'originalité de cette méthodologie est l'utilisation d'une combinaison d'outils. Dans le cadre des entretiens, elle nécessite donc de passer rapidement de l'enquête collective à l'enquête individuelle, les villages étant éloignés et les personnes mobilisées pour un temps court. Cette difficulté implique de bien maîtriser les guides d'entretiens des deux types.

L'étude mobilise également un travail réalisé en amont : un diagnostic agraire présentant les différents types d'agriculteurs de la zone en fonction de leur accès aux moyens de production et de leurs intérêts. L'utilisation de cet outil permet une meilleure compréhension des systèmes de production présents dans la zone du lac. L'étude sur le crédit nécessitait elle aussi de classer les agriculteurs en différents types afin de mettre en évidence les montants de crédit qui pouvaient être contractés sans risque en fonction de leurs capacités de remboursement. Le diagnostic agraire n'intégrant pas les différents types d'activités extra-agricoles, il a fallu recouper les informations de celui-ci avec celles collectées lors des enquêtes individuelles pour créer une typologie hybride adaptée à cette étude.

3 PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

L'utilisation de cette méthodologie a permis, dans le cas de l'étude sur le crédit au lac Alaotra à Madagascar, la production d'un nombre importants de résultats. Une partie d'entre eux sont présentés dans ce paragraphe dans le but d'illustrer l'application de cette méthodologie.

Les résultats sont découpés en trois parties, correspondant aux trois hypothèses de départ.

- Une certaine 'culture' de non-remboursement :

L'étude de l'histoire du crédit agricole au lac Alaotra a illustré l'évolution de l'offre en crédit proposée aux agriculteurs du lac des années 60 à aujourd'hui, en mettant en évidence l'alternance des crédits individuels et des crédits proposés à des groupements.

Ce regard sur l'histoire du crédit au lac Alaotra, nous permet de mettre en évidence qu'il y a effectivement une influence de ce passé sur la situation actuelle des remboursements. Les paysans du lac Alaotra ont vu se succéder différents projets avec leur volet crédit à fonds revolving. Il est facile de faire l'amalgame entre ces derniers et de percevoir les nouveaux projets en tant que donateurs éventuels d'intrants ou autres.

C'est notamment ce qui a conduit les paysans à considérer les crédits comme des dons ne devant pas être nécessairement remboursés et l'absence de saisie judiciaire des garanties matérielles n'a fait que renforcer ce sentiment.

Par ailleurs, l'histoire nous apprend que les deux types de crédit - individuel et en groupement - ont déjà connu des échecs importants.

Le contexte historique du crédit au lac est donc un contexte difficile pour tout nouveau projet, comme le projet BV Lac qui s'implante dans la zone. Cette analyse de l'histoire doit lui permettre de tirer profit des échecs et réussites des expériences de crédit passées pour consolider le système de crédit qu'il propose actuellement.

- L'offre en crédit :

L'ensemble de l'offre de crédit agricole au lac Alaotra a été étudié afin de connaître les produits proposés aux paysans et les différentes modalités d'accès au crédit. Comme très souvent en milieu rural, on distingue deux types d'offre de crédit au lac Alaotra, l'offre formelle proposée par les institutions financières et l'offre informelle qui existe en dehors de ces réseaux.

L'étude nous apprend que le recours aux usuriers est encore très important aujourd'hui et constitue la majorité de l'offre informelle. Toutefois, l'émergence des institutions financières dans la zone a permis à une partie de la population de limiter progressivement les prêts usuriers aux taux d'intérêts exagérément élevés provoquant souvent endettement et décapitalisation des agriculteurs.

Quant à l'offre formelle dans la zone du lac Alaotra, on trouve 2 types d'institutions financières : les banques déjà présentes depuis longtemps et les institutions de microfinance qui ont émergé progressivement à partir des années 90. Il existe d'étroites relations entre ces institutions car les banques refinancent les organismes de microfinance; mais face à l'offre diversifiée de crédits, il manque encore une certaine coordination entre elles.

Les institutions financières proposent principalement 4 types de crédits pour l'agriculture: le crédit rizicole, le crédit matériel, le crédit de stockage ou GCV et le crédit destiné au public féminin

Le type de crédit directement concerné par cette étude est le crédit rizicole, principal crédit octroyé au lac Alaotra. Il est proposé par l'ensemble des institutions financières du lac, avec toutefois des différences quant aux modalités d'accès.

BOA		OTIV
<u>Individuel:</u> - Riziculture irriguée >5ha - 300 à 400 000 Ar/ha - Taux d'intérêt: 1,7%/mois - Garantie financière: 10% - Garantie matérielle: ~125% - Délai octroi: 1,5 mois	<u>Caution solidaire:</u> - Garanties matérielles au sein du groupement - Taux d'intérêt: 1,7%/mois - FGM (10%) mutualisé au niveau de l'agence - Délai octroi: 1,5 mois	<u>Individuel avec FGM:</u> - 3 mois épargne préalable - Taux d'intérêt: 2,5%/mois - Garanties matérielles: 150% (titres, certificats) - FGM (25%) niveau groupe - Délai d'octroi: 15 jours
BNI		CECAM
<u>Individuel:</u> - Crédit >40 millions Ar - Taux d'intérêt : 1,7%/mois - Frais importants - Garanties matérielles: 150% (titres) - Délai octroi: 1,5 mois	<u>Groupement:</u> - Montant individuel plus faible - Frais moindres - Taux d'intérêt : 1,7%/mois - Garanties matérielles: 150% (titres) - Délai octroi: 1,5 mois	<u>Individuel:</u> - Taux d'intérêt: 3%/mois - Garanties matérielles: 150% (titres, certificats) - Délai d'octroi: 1 mois

Le crédit rizicole : Comparaison des modalités suivant les différentes institutions financières

Quant aux produits d'épargne, ils sont encore très peu développés par les institutions financières. Il faut en effet signaler que les agriculteurs du lac Alaotra ont une très faible propension à épargner que ce soit au sein d'une institution financière ou au sein du ménage lui-même. Lors des enquêtes auprès des paysans, il a pu être noté que certains ménages réalisent quelque épargne, mais dans ce cas à la maison.

Dans le cadre du partenariat avec le projet BV Lac, les modalités de crédit pour le financement des cultures en SCV sont particulières, et elles diffèrent en fonction de l'institution financière partenaire.

OTIV et Crédit Individuel	BOA et Crédit à Caution Solidaire
FGM: 25% du montant du crédit Garanties matérielles: 150%	FGM: 10% du montant du crédit Garanties matérielles: au sein du groupe
Taux d'intérêt: 2,5%/mois (30%/an) Taux de pénalité: 2%/mois en plus	Taux d'intérêt: 1,7%/mois (20%/an) Taux de pénalité: 2%/mois en plus
Mutualisation du FGM au niveau du groupement Uniquement le membre défaillant ne peut pas reprendre de crédit	Mutualisation du FGM au niveau de la fédération L'ensemble du groupe du membre défaillant ne peut pas reprendre de crédit

Synthèse des différences de modalités des crédits rizicoles OTIV et BOA pour les paysans partenaires du projet BV Lac

Le potentiel rizicole de la région du lac Alaotra lui a permis d'attirer de nombreux agriculteurs, négociants, projets de développement et institutions financières. Ces dernières, ont développé une offre en crédit très riche qui permet de toucher une grande partie des agriculteurs du lac Alaotra.

Cependant chaque institution présente des modalités différentes, et un effort de clarification et d'information serait intéressant à faire, pour que les agriculteurs profitent pleinement de cette large offre de crédit.

De plus, toutes les institutions financières ont rencontré des problèmes lors des recouvrements de leurs crédits. Le problème de remboursement est donc commun à l'ensemble des institutions, et il est souhaitable d'aller vers une meilleure coordination de ces organismes pour enrayer ces non-remboursements.

- Les défaillances du système de crédit à caution solidaire :

Le crédit à caution solidaire étant le type de crédit le plus répandu auprès des paysans partenaires du projet BV Lac, son fonctionnement a été étudié finement et des enquêtes auprès de groupements paysans défaillants ont été menées pour analyser les causes des non-remboursements. Ceci dans le but de mettre en évidence les éventuelles défaillances du système de caution solidaire mis en place au lac Alaotra.

L'analyse a mis en évidence que face à un problème de remboursement de crédit, les groupements de paysans ne réagissent pas tous à l'identique et adoptent des stratégies différentes. Il a pu être réalisé la typologie suivante présentant les différents comportements adoptés par les groupements rencontrés:

Cas 1 : Un seul membre défaillant : L'ensemble des membres du groupement a remboursé leur crédit avant ou à échéance, sauf un membre défaillant qui ne l'a pas fait ou seulement en partie.

- **Groupements de type A : Cotisation (et Exclusion)**

Les autres membres se cotisent pour le membre défaillant, dans le but de conserver 'bonne figure' auprès de l'institution financière et pour éviter un surcoût dû au taux d'intérêt. Lorsque le membre défaillant est à nouveau en mesure de rembourser sa dette des arrangements ont lieu au sein du groupement ; mais dans le cas contraire le membre est considéré comme mauvais payeur et il est exclu du groupement.

- **Groupements de type B : Mobilisation de la garantie (et Exclusion)**

Lorsqu'un membre a un problème de remboursement, il va de lui-même louer ou vendre sa garantie pour obtenir les fonds nécessaires au bon remboursement de son crédit à l'échéance. Le membre justifie le plus souvent son acte par le besoin de continuer à prendre du crédit via le groupement.

Si le membre défaillant est un mauvais payeur, le groupement le force à vendre ou louer sa garantie, puis l'exclut du groupement pour ne plus avoir de problèmes de remboursement.

- **Groupements de type C : Aucune action du groupement**

Le groupement n'a aucune action auprès du mauvais payeur. Dans certains cas, c'est la fuite du membre défaillant qui empêche toute action du groupement. Dans d'autres cas, le membre défaillant occupe une position sociale importante au sein du *fokontany* (élu, riche

paysan...) ou au sein du groupement (trésorier, président...) et joue de celle-ci pour exercer, une 'contre pression sociale' sur le groupement.

Cas 2 : Problème commun à l'ensemble du groupe : Ce sont plusieurs membres voire même l'ensemble du groupement qui ne remboursent pas. La situation est dans ce cas beaucoup plus complexe.

- Groupements de type D : Entraide

Il a été observé dans un groupement une véritable solidarité. Le problème de remboursement concernait l'ensemble des membres qui avaient tous soufferts de mauvaises récoltes. Le groupement composé uniquement d'individus appartenant au même lignage a décidé de mettre en vente un zébu qu'ils avaient en commun pour rembourser la totalité du crédit perçu. Un seul groupement de ce type a été identifié.

- Groupements de type E : Solidarité dans le non remboursement

Lorsque le problème concerne l'ensemble des membres, ces derniers se solidarisent pour ne pas rembourser leurs dettes. Ils partent du principe qu'ils ne peuvent pas tous s'autosaisir les garanties. S'instaure alors un climat rassurant, le manque d'exemples de saisie judiciaire ne venant en rien le troubler.

Types	A	B	C	D	E	Total
Nombre de groupements enquêtés ayant eu des problèmes de remboursement	4	4	7	1	2	18
Nombre de groupements enquêtés ayant remboursé à échéance	2	1	-	-	-	6*

Nombre de groupements enquêtés de chaque type

(*) 3 groupements n'ont rencontré aucun problème, chacun remboursant sa propre part avant échéance.

Plusieurs facteurs influençant les différents types de réactions face à un non remboursement ont été identifiés. Ces mêmes facteurs ont également été observés lors d'études similaires dans d'autres pays. : l'origine du groupement (liens familiaux, religieux, activités communes) ; une bonne compréhension du fonctionnement du crédit à caution solidaire partagée par tous les membres et notamment sur la saisie des garanties ; un groupement homogène en termes de niveaux de vies avec des besoins en crédit similaire ; ainsi qu'une bonne organisation au sein du groupement.

Il apparaît capital de jouer tant que possible sur ces facteurs afin de créer les meilleures conditions pour les groupements et diminuer ainsi les non-remboursements de crédit. Les groupements nécessitent un renforcement de capacités pour mieux faire face aux problèmes de remboursement, et un effort d'information et de formation doit être fait par les différents acteurs impliqués –projet BV Lac, opérateurs techniques et institutions financières-.

- Une nécessaire adaptation des modalités de crédits:

Il a paru intéressant de relier les individus enquêtés à la typologie issue du diagnostic agricole pour, par la suite, relier les différents types d'agriculteurs à leurs capacités de remboursement, et au montant de crédit qu'ils pourraient contracter sans prendre de risque démesuré.

Toutefois, la typologie initiale a été modifiée pour être adaptée à l'étude. Le type d'activité extra agricole (off farm) développée par l'agriculteur a été ajouté comme facteur discriminant. Une distinction a été faite entre les activités extra agricoles régulières et stables, effectuées un des membres de la famille toute l'année ; et les activités extra agricoles occasionnelles qui sont développées uniquement pour combler un besoin financier immédiat.

Nouvelle typologie des agriculteurs combinant diagnostique agraire et analyse économique

Type I : Agriculteurs autosuffisants en riz, RI de 3 à 6ha, off farm régulier

Type II : Agriculteurs autosuffisants en riz, RI et/ou RMME de 1 à 3ha

- *Sous-type IIa*: RI et/ou RMME de 2 à 3 ha, Off farm occasionnel

- *Sous-type IIb*: RI ou RMME inférieur à 1ha, Off farm régulier

Type III : Agriculteurs non autosuffisants en riz, RI et/ou RMME inférieur à 1ha

- *Sous-type IIIa* : RI ou RMME inférieur à 1ha, Off farm régulier et occasionnel

- *Sous-type IIIb* : RI et/ou RMME inférieur à 1ha, Off farm occasionnel

- *Sous-type IIIc* : RMME inférieur à 0,5ha, Off farm occasionnel

- *Sous-type IIId* : RMME inférieur à 0,5ha, sans Off farm

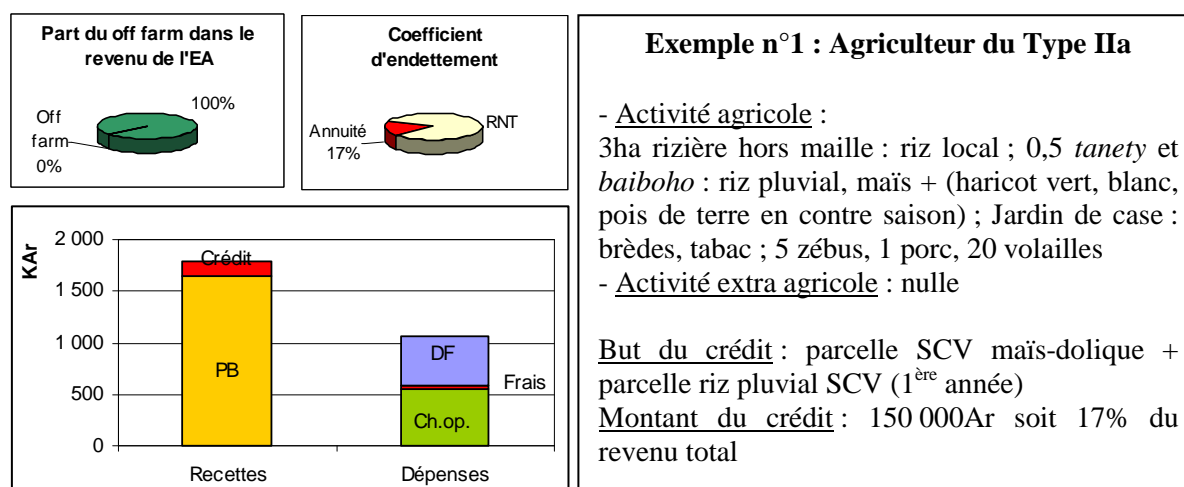
RI : Rizière irriguée ; RMME : Rizière à mauvaise maîtrise d'eau ; Off farm : activité extra-agricole

Suivant le type d'exploitation agricole, le risque de contracter un crédit est plus ou moins élevé et il dépend du revenu total de l'exploitation agricole et pas seulement de son revenu strictement agricole. Grâce à l'analyse économique, trois catégories de risque face à la prise d'un crédit ont été mises en évidence:

- Un risque faible car couvert par l'activité agricole
- Un risque faible car couvert par l'activité extra agricole
- Un risque élevé, non couvert ni par l'activité agricole ni extra agricole

Pour illustrer ces 3 catégories de risque, sont présentés les résultats économiques de trois agriculteurs différents.

- Un risque entièrement couvert par l'activité agricole :

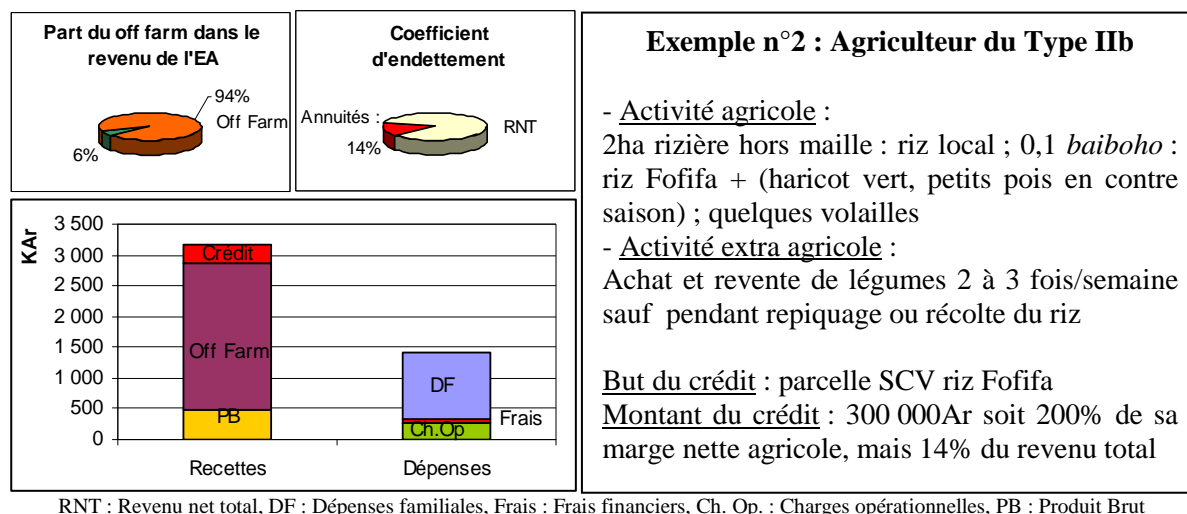


RNT : Revenu net total, DF : Dépenses familiales, Frais : Frais financiers, Ch. Op. : Charges opérationnelles, PB : Produit Brut

Sur les 22 individus enquêtés, 5 d'entre eux étaient dans la même situation que cet agriculteur, c'est-à-dire que leur coefficient d'endettement était inférieur à 30% et que le risque était entièrement couvert par le revenu agricole uniquement. Certains d'entre eux ont une petite activité extra agricole occasionnelle mais qui ne représente qu'un surplus.

Ces agriculteurs n'ont eu aucun problème de remboursement de leur crédit, ils ont tous remboursé la totalité de leur crédit avant échéance.

- Un risque non couvert par l'activité agricole mais par les activités extra-agricole :

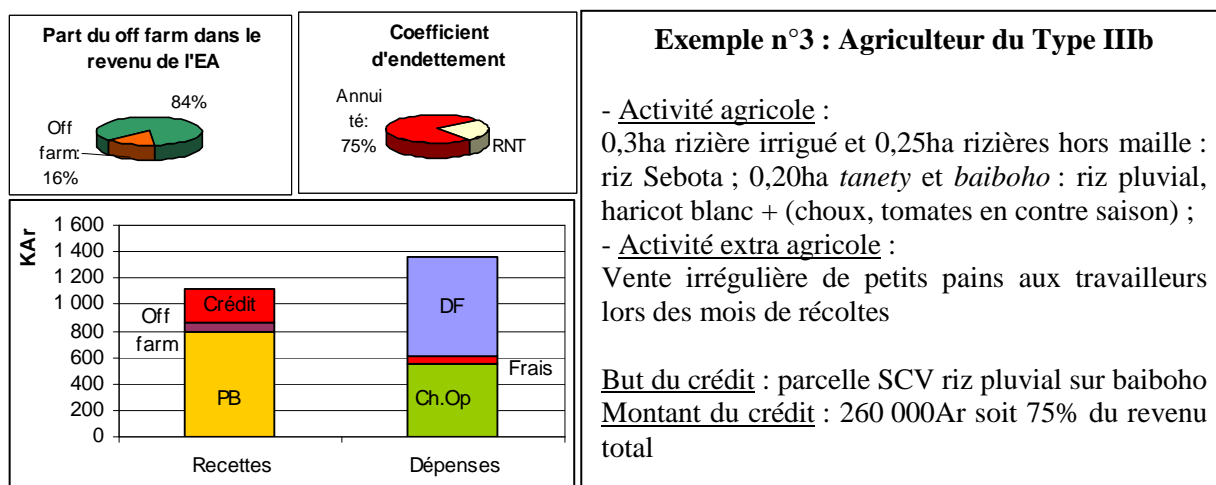


RNT : Revenu net total, DF : Dépenses familiales, Frais : Frais financiers, Ch. Op. : Charges opérationnelles, PB : Produit Brut

Sur les 22 individus enquêtés, 8 d'entre eux étaient dans la même situation que cet agriculteur, c'est-à-dire que leur coefficient d'endettement calculé par rapport à la marge nette agricole était supérieur à 30%, mais ramené au revenu total agricole il descendait au-dessous de ce seuil. Tous correspondent aux types IIb et IIIa, c'est-à-dire qu'ils sont soit autosuffisants en riz soit non, mais tous développent des activités extra agricoles régulières et stables représentant une grande part du revenu total de l'exploitation agricole.

Ils ont tous remboursé leur crédit soit à échéance, soit avec un léger retard qui peut provenir du décalage entre le revenu de certaines activités extra agricoles et l'échéance de remboursement du crédit (collecteur de tomates par exemple, dépendant de la contre-saison).

- Un risque élevé non couvert ni par les activités agricoles ni par les activités extra-agricoles :



RNT : Revenu net total, DF : Dépenses familiales, Frais : Frais financiers, Ch. Op. : Charges opérationnelles, PB : Produit Brut

Ni l'activité agricole, ni l'activité occasionnelle extra agricole ne peut couvrir une telle prise de risque. Et en effet, cet agriculteur, suite à une mauvaise récolte, n'a pu rembourser son crédit.

Sur les 22 individus enquêtés, 8 appartiennent à cette catégorie d'exploitants non autosuffisants qui n'ont pas développé d'activité extra agricole suffisamment stable et régulière pour compléter leur revenu total. Or 5 d'entre eux n'ont toujours pas pu rembourser leur crédit jusqu'à ce jour et les 3 autres ont remboursé progressivement au cours de l'année en s'efforçant de développer d'autres activités rémunératrices. Il semble bien que le risque encouru était beaucoup trop important pour garantir un bon remboursement du crédit et atteindre à terme l'objectif d'augmentation des revenus de ces paysans.

Le risque pris en contractant un crédit n'est donc pas le même suivant le type de paysan. Les agriculteurs autosuffisants en riz, appartenant aux types I ou II n'ont couru que peu de risque en mettant en place des cultures de SCV. Et ceci est d'autant plus vrai qu'ils développent une activité extra agricole régulière et stable. De même, seuls les agriculteurs non autosuffisants du type III qui ont développé une activité régulière en plus de leur activité agricole, n'ont pas eu de réels problèmes de remboursement.

Il semble donc essentiel d'adapter les montants de crédit –et donc les itinéraires culturaux - aux différents types d'agriculteurs afin de minimiser les risques encourus.

Par ailleurs, des retards de déblocage des crédits subsistent malgré les efforts déjà réalisés par les institutions financières et le projet. L'effort d'adaptation du calendrier de déblocage et de remboursement au calendrier cultural doit être soutenu, car il reste un obstacle au bon remboursement des crédits.

En outre, il ne faut pas oublier qu'il existe souvent un décalage entre l'objectif déclaré lors de la demande de crédit et sa réelle utilisation. Les agriculteurs considèrent leur exploitation dans leur ensemble et non pas, par système de culture. Ils vont donc allouer l'argent nécessaire aux différents postes en fonction de leurs priorités et de leurs stratégies. Pour mieux répondre aux besoins en financement, il est donc souhaitable d'avoir une approche globale, au niveau de l'exploitation agricole.

CONCLUSIONS

Cette méthodologie, dans son application au lac Alaotra, a permis de montrer que les causes de non remboursement des crédits sont multiples, et ce, par la validation des trois hypothèses initiales.

L'analyse historique a mis en évidence l'existence d'un passé de non-remboursements dans la zone, qui influe sur les comportements actuels des agriculteurs. Les entretiens collectifs auprès des groupements d'agriculteurs ont confirmé que le crédit à caution solidaire nécessite la réunion d'un ensemble de conditions pour son bon fonctionnement, ce qui n'est pas toujours le cas au lac Alaotra. Enfin, l'analyse économique des exploitations agricoles réalisée à partir des entretiens individuels a validé l'hypothèse selon laquelle une partie des non-remboursements est due à une prise de risque trop grande lors de la contraction du crédit. Certains montants de crédits étaient donc inadaptés aux capacités de remboursement des agriculteurs.

Ces résultats ont amené à s'interroger sur le type de crédit à privilégier dans le cadre du projet. Les deux types de crédit semblent aujourd'hui avoir tous les deux leur place au lac Alaotra, tant il est important de garder une offre diversifiée que ce soit sur les cibles financées ou sur le type de crédit. Toutefois, le crédit à caution solidaire doit être renforcé sur plusieurs aspects pour éviter une dégradation de la situation de non-remboursement.

Par ailleurs, il est intéressant de rappeler que le financement des exploitations agricoles n'est qu'un maillon dans l'ensemble de services essentiels au bon fonctionnement des exploitations agricoles. Il s'agit donc de créer un accès favorable au financement en améliorant le système de crédit, mais également d'aider les exploitations à mieux maîtriser l'approvisionnement en intrants ainsi que la commercialisation de leurs productions, et de favoriser une bonne acquisition des itinéraires techniques.

Différentes propositions ont été détaillées pour améliorer le système de financement actuel : tout d'abord adopter une approche exploitation agricole dans son ensemble et non plus par parcelle, renforcer les capacités aux trois niveaux d'acteurs – agriculteurs individuels, groupements, fédérations -, et enfin favoriser une meilleure coordination des institutions financière.

Ainsi cette méthodologie, combinant plusieurs outils, permet de s'intéresser à différents aspects du financement rural : l'adaptation des crédits en fonction des agriculteurs et de leur capacité de remboursement, la diversité des comportements face au remboursement des crédits suivant les groupements paysans, la diversité des agriculteurs et de leurs systèmes d'activités, l'importance des activités extra-agricoles dans l'économie de l'exploitation.

Elle a un domaine d'application particulier, celui du financement des innovations techniques agricoles et doit permettre une amélioration de celui-ci. Elle tend à être utilisée dans des situations similaires, notamment à Madagascar. Il faut rappeler que le projet BV Lac, pour lequel cette étude - et donc cette méthodologie - a été réalisée, est un projet pilote. Au vue des résultats de celui-ci, d'autres projets semblables pourront être mis en place dans d'autres régions du pays avec la même approche bassins versants. Cette méthodologie, et les outils qu'elle utilise, pourront donc servir à comprendre les raisons de dysfonctionnement

d'un système de financement et à le renforcer. Il est également souhaitable de l'utiliser en amont de la mise en place des crédits pour que leurs modalités soient adaptées aux différents types d'agriculteurs qui existeraient dans la nouvelle zone, et garantir ainsi de bonnes conditions de réussite du projet.